

Média : Version Fémina  
Journaliste : Valérie Josselin  
Date de parution : septembre 2014  
Type : Hebdomadaire – Tirage : 3 171 329

« Matthieu Ricard alerte nos consciences : cela fait forcément écho. »  
Valérie Josselin - Version Femina

**C'est d'actu**



## La cause animale est-elle un effet de mode ?

Les animaux n'ont jamais compté autant de soutiens : manifestes d'intellectuels, proposition de loi pour un nouveau statut, pétitions... Jusqu'au moine bouddhiste Matthieu Ricard qui publie, le 9 octobre, "Plaidoyer pour les animaux. Vers une bienveillance pour tous" (Allary Editions). Alors, simple tendance ou vraie prise de conscience ?

**Le point commun le plus frappant entre l'homme et l'animal est la capacité de ressentir de la souffrance.** Pourquoi nous aveuglons-nous encore, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, sur les douleurs incommensurables que nous leur faisons subir, sachant qu'une grande part d'entre elles ne sont ni nécessaires ni inévitables ? Ce n'est pas un militant de la SPA ou le végétarien Leonardo DiCaprio qui s'exprime ici, mais le moine bouddhiste Matthieu Ricard, ancien chercheur en biologie moléculaire, qui n'a rien du prophète solitaire prêchant dans le désert... Le 15 octobre, ce sera au tour de l'éditorialiste Frans-Olivier Giesbert de se battre bec et ongles pour la cause animale avec son essai *Pour les animaux* (Autrement), où il offre une tribune au psychiatre Boris Cyrulnik et au philosophe Michel Onfray, signataires, en octobre 2013, d'un manifeste, aux côtés de 22 autres intellectuels de renom : Alain

Finkielkraut, Jacques Julliard, Irène Fraïm, Luc Ferry, Erik Orsenna... Simple hasard ? Sûrement pas. Pour preuve, la proposition de loi présentée le 29 avril par la députée PS Geneviève Gaillard et signée par 19 députés de tous bords, visant à accorder un statut juridique particulier à l'animal, a recueilli le soutien de plus de 700 000 signataires ! Et, d'après un sondage réalisé par l'Ifop en octobre 2013 pour 30 Millions d'Amis, 9 Français sur 10 sont favorables à cette modification du Code civil qui prévoit de reconnaître l'animal comme un « être vivant doué de sensibilité ».

### Ce n'est pas une "tendance"

Comment expliquer cet engouement ? Par le dégoût engendré par la diffusion sur Internet de certains reportages-choix (garage des oses, poulets en batterie...) ? Pas seulement, répond Jean-Luc Vuilleminot, responsable de l'Agence conseil Animal,

faits & société et membre du groupe d'études sur la protection des animaux à l'Assemblée nationale. Il s'agit plutôt d'une réflexion profonde, qui fait de plus en plus d'adeptes dans nos sociétés occidentales. De nombreux philosophes, en effet, s'écartent du courant humaniste qui place l'homme au centre de tout et le considère comme maître et possesseur de la nature. Par ailleurs, l'éthologie [étude du comportement des différentes espèces animales] et la neurobiologie ont récemment mis en lumière la capacité des animaux à souffrir, comprendre, ressentir des émotions, s'attacher... La responsabilité de l'homme à l'égard du vivant n'est plus une préoccupation accessoire. Il en va aussi de l'avenir de la planète. Et lorsque des voix s'élèvent, comme celle de Matthieu Ricard, pour alerter nos consciences, cela fait forcément écho. « Au rythme actuel, 30 % de toutes les espèces animales auront disparu de la planète d'ici à 2050 », rappelle ce dernier.

### L'animal a pris une fonction affective

Si nous sommes de plus en plus sensibles à cette cause, c'est aussi parce que la relation homme-animal a considérablement évolué. « Le fait que nombre de citadins n'aient plus de contacts avec le monde rural favorise une perception réductrice de la faune animale, analyse Francis Wolff, professeur de philosophie à l'École normale supérieure et auteur de *Notre humanité*. D'Aristote aux neurosciences (Figard). Pour beaucoup de Français, les animaux sont synonymes de chat ou de chien. La campagne est désormais perçue comme un décor buco-

8 *revue.femina* www.femina.fr

## LA FRANCE, EN RETARD OU PAS ?

Contrairement à la Grande-Bretagne, à l'Espagne ou aux États-Unis, l'enseignement du droit animal n'existe pas dans nos universités. Il a fallu attendre 2011 pour que l'animal soit au programme de l'agrégation de philo. Sur le plan juridique, des lois (Codes civil, rural, pénal, de l'environnement) existent en France pour protéger les droits des animaux. D'autres pays (Suisse, Allemagne, Autriche, Luxembourg, Inde, Brésil...) ont réglé la question en insérant les droits des animaux dans leur Constitution. Les protéger devient un devoir pour l'État. Ainsi, après avoir exigé la disparation des cirques sur son territoire, l'Inde a adopté une loi en 2013 conférant aux dauphins le statut de « personnes non humaines », qui met un terme à leur captivité dans les delphinariums. La Finlande va plus loin, puisqu'elle reconnaît à l'animal des capacités intellectuelles. Toutefois, bien des pays comme les États-Unis contournent ces lois sous la pression des industriels de lait et de la viande via des dérogations...

lique et non plus de production. La nature et ses animaux sauvages se contemplent avec jumelles, appareils photo et caméras. » Ce que confirme Jean-Luc Vuilleminot : « Auparavant, les animaux domestiques, comme le chien, étaient élevés pour être au service de l'homme. Mais depuis la progression de l'urbanisation, à cette fonction utilitariste, qui peut subsister, se superpose une fonction affective. L'animal quitte la cour de la ferme pour entrer dans nos foyers, notre intimité, on le balade en train, en voiture... Il nous suit partout ! Normal qu'il se fasse plus familier et soit investi de sentiments. On n'a d'ailleurs plus honte de témoigner de son attachement à son égard, ou de pleurer sa mort. »

### On en fait trop ?

Les échos dissidents comme celui de Sébastien Mouret, sociologue à l'Inra et auteur d'*Élever et tuer des animaux* (PUF), se font plus rares. « Tous ces débats participent en réalité d'une entreprise de moralisation des hommes et de remise en cause de leurs activités fondées sur l'utilisation des animaux, sous l'influence des mouvements de protection et de défense des animaux, déplore-t-il. Les intellectuels et militants de cette mouvance "animaliste" estiment que nos rapports aux animaux sont dépourvus de respect. Si nos rapports historiques et contemporains sont marqués par la violence, l'indifférence et le mépris, ils sont aussi faits de plaisir, d'amour, de confiance, de respect... Comment le respect des hommes bascule-t-il dans la violence ? Dans quelles conditions et situations ? Ces questions anthropologiques sont absentes du débat actuel. Ce sont pourtant elles qui devraient être au cœur de nos réflexions. » Surtout, met en garde Francis Wolff, « à humaniser l'animal, on risque d'animaliser l'homme. L'animal n'est pas un sujet de droit. Il ne peut revendiquer sa liberté. Au lieu d'octroyer des droits aux animaux, mieux vaut distinguer les devoirs moraux que nous avons vis-à-vis d'eux ». Selon Matthieu Ricard, « un tel point de vue pose la question cruciale du refus de certains de respecter les droits des plus vulnérables. Car est-il indispensable d'être conscient de ses droits pour en avoir ? Les personnes dans le coma, les nourrissons ou les personnes souffrant de pathologies mentales devraient-ils donc en être privés ? ». Pour le moine bouddhiste, la révolution est en marche, et rien ne saura l'arrêter.

Par Valérie Josselin